

Paroisse

1726 Farvagny

PROCES-VERBAL provisoire
DE L'ASSEMBLEE PAROISSIALE ORDINAIRE
du 3 mai 2017 à la salle communale de Farvagny

Présidence : M. André Eltschinger

Présences: 23 personnes + 4 membres du conseil

Excusé: Jean-Marie Droz, conseiller paroissial, Nadine Berset conseillère générale,
Claude Chassot président de la fanfare paroissiale la Lyre

TRACTANDA:

1. Procès-verbal de l'assemblée paroissiale du 13 avril 2016 (ce procès-verbal ne sera pas lu, il pouvait être consulté sur le site [www.up-st-protais – nos paroisses](http://www.up-st-protais-nos-paroisses))
2. Comptes de fonctionnement 2016 et rapport de la Commission financière
3. Budget de fonctionnement 2017 et rapport de la Commission financière
4. Informations du prêtre
5. Divers

A 20.15 heures, **André Eltschinger**, Président, ouvre la séance en saluant et remerciant les personnes présentes. Il constate que l'assemblée a été régulièrement convoquée par envoi de tout-ménage, publication au pilier public communal et parution dans la feuille officielle n° 15 du 14 avril 2017.

Le Président donne lecture du tractanda. Aucune remarque n'étant formulée, il la déclare ouverte et nomme Marcel Savoy, scrutateur. L'assemblée est placée sous la protection du Seigneur par l'Abbé Jean Chrysostome.

1. PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE PAROISSIALE DU 13 AVRIL 2016

Michel Alleman demande si en haut de la page 3, paragraphe « emprunts », l'on parle bien de 100'00 francs et non 10'000 francs. Le montant de 100'000 francs est confirmé par Georges Franc, responsable des finances.

Aucune autre remarque n'étant formulée, il est approuvé à l'unanimité par vote à main levée avec remerciement à son auteur.

2. COMPTES DE FONCTIONNEMENT 2016 ET RAPPORT DE LA COMMISSION FINANCIERE

Par présentation au beamer, les comptes sont commentés par **Georges Franc** qui en donne les différences les plus importantes.

Administration

Pas de commentaires particuliers, aucune différence notable par rapport au budget.

Culte et ministère pastoral

Contribution à la caisse des ministères

La contribution à la caisse des ministères est conforme au budget. Pour rappel, ce compte comprend les charges salariales des prêtres et agents pastoraux ainsi que le personnel administratif de l'unité pastorale St-Protais (UP). Ces charges sont réparties proportionnellement aux nombres de catholiques de chaque paroisse de l'UP.

Contribution à la Corporation cantonale

La contribution pour couvrir les charges supra paroissiales du canton est inférieure au budget étant donné que la nouvelle péréquation nous est plus favorable.

Frais d'entretien des bâtiments

Les différents travaux à l'église et le solde des travaux à la chapelle de Farvagny-le-Petit ont été inférieurs au budget.

Finances et impôts

L'année 2016 boucle sur une rentrée fiscale supérieure de près de 60'000 francs par rapport au budget et de près de 30'000 francs par rapport à l'année 2015, pour les raisons suivantes :

- Estimation trop prudente lors de l'établissement du budget ;
- Solde des impôts 2015 encaissés par le Canton n'a pas été pris totalement en compte dans les chiffres du budget 2016 ;
- Les provisions pour perte sur débiteurs impôts étaient trop pessimistes, ce qui a généré un bénéfice comptable d'environ 20'000 francs non prévu ;
- Les transitoires comptabilisés en fin d'année sont basés sur les derniers chiffres connus, soit le décompte 2015 communiqué par le Canton. A ce jour, nous n'avons pas encore le décompte final 2016 de la commune de Gibloux, chargé de l'encaissement de nos impôts depuis le 1^{er} janvier 2016 ;
- Depuis l'année passée, nous devons rembourser à la Corporation les impôts à la source perçus par le Canton. Pour 2015, cela représentait un montant de 3'854.65 francs ce qui explique la différence au budget et également, en partie, notre baisse de la contribution à la Corporation.

Autres immeubles du patrimoine financier

Les différents travaux effectués à la cure sont supérieurs au budget pour un peu plus de 3'000 francs. Une facture de 3'700 francs pour la verrière de la poste, n'avait pas été prise en compte lors de l'établissement du budget.

Autres postes

Les rentrées d'impôts supplémentaires nous ont permis d'effectuer des amortissements extraordinaires de 40'000 francs et d'attribuer un montant de 29'000 francs aux fonds de réserve.

Aucune question n'étant posée, **Georges Franc** donne la récapitulation des comptes 2016 qui se soldent par un excédent de produits de 2'381.65 francs. Quelques commentaires sur le bilan au 31.12.2016 sont encore donnés, à savoir:

Actif

- Liquidités pour environ 25'000 francs au CCP et 79'000 francs sur le compte bancaire ;
Débiteurs-impôts: très forte diminution – situation à moins de 50'000 francs et qui sont balancés au passif du bilan par un montant équivalent sur le compte « provision pour pertes sur débiteurs ».

Placement

- Les placements se situent à 216'000 francs et représentent les fonds de réserve pour la restauration de l'église pour 60'000 francs, les chapelles pour 115'000 francs et l'orgue pour 40'000 francs.

Emprunts

Les emprunts se situent à hauteur de 250'000 francs. Le taux moyen est ainsi à 0,63%, soit une charge d'intérêt annuelle à 1'575 francs.

Valeur des immeubles

Au bilan, l'église représente 277'000 francs et la cure, avec un amortissement de Fr. 10'000.-, vaut 394'000 francs.

Aucune question n'étant posée, le Président donne la parole à **Dominique Golliard**, président de la Commission financière.

La commission, qui s'est réunie le 3 avril 2017 a constaté que la comptabilité est tenue avec exactitude et que les comptes tels que présentés sont conformes aux dispositions légales en vigueur. Le contrôle des pièces a été fait par sondage sur la base de formulaires officiels fournis par la Corporation ecclésiastique. Le budget, dans son ensemble, a été tenu. Les rentrées fiscales supérieures aux prévisions et à l'exercice 2015, la situation de l'encaissement des impôts 2016 par la commune de Gibloux ainsi que l'ajustement nécessaire de la provision pour pertes sur débiteurs ont été commentés. La commission relève que l'assainissement des « débiteurs-impôts » s'est poursuivi comme prévu durant cet exercice 2016. Les écarts favorables ont permis des amortissements supplémentaires de 40'000 francs et des attributions complémentaires aux réserves ont été faites.

Au vu de la situation, la commission propose d'accepter les comptes de fonctionnement 2016 tels que présentés.

André Eltschinger ouvre la discussion. Aucune question n'étant formulée, il propose à l'assemblée d'approuver les comptes de fonctionnement par vote à main levée.

L'assemblée accepte les comptes de fonctionnement 2016 (23 oui, 0 non, 0 abstention).

Le Président remercie l'assemblée pour la confiance donnée.

3. BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2017 ET RAPPORT DE LA COMMISSION FINANCIERE

Le budget de fonctionnement 2017, projeté au beamer, est présenté et commenté par **Georges Franc**, qui en explique les comptes les plus importants.

Administration

Rien de particulier à signaler, mis à part le compte « frais de réception et de rencontres » augmenté de 2'000 francs en vue d'une sortie du conseil de paroisse un peu plus étoffée étant donné que nous sommes en fin de période.

Culte et ministère pastoral

Contribution à la Corporation cantonale

Grâce à la nouvelle péréquation et à un budget global de la Corporation inférieur à 2016, diminution de notre contribution de près de 5'000 francs.

Au niveau des produits, un montant de 5'000 francs va être perçu représentant les subventions de l'Etat de Fribourg pour les différents travaux de rénovation des chapelles de Farvagny-le-Petit et de Montban.

Finance et impôts

Impôts

Estimation prudente des impôts basés sur les derniers chiffres connus, soit le décompte du Canton pour l'année 2015. Pas d'impôt à la source, étant donné que nous devons le rétrocéder à la Corporation.

Autres immeubles du patrimoine financier

Pas de travaux particuliers prévus à la cure, d'où un montant de 10'00 francs pour couvrir les frais courants et éventuels petits imprévus.

Autres postes

Comme l'année 2017 ne comporte pas de grands frais d'entretien aux bâtiments, des amortissements supérieurs à la normale sont prévus ainsi qu'un montant attribué au fonds de réserve (église et chapelle). Un doublement des produits dans les loyers dû à la location de la place où le garage Piccand de Vuisternens, expose ses véhicules.

Aucune question n'étant posée, Georges Franc donne la récapitulation du budget de fonctionnement 2017 qui se solde par un excédent de produits de 2'800 francs.

Le Président donne la parole à **Dominique Golliard**, président de la commission financière qui relève que le budget de fonctionnement présente des comptes équilibrés, et l'année 2017 se présente comme une année ordinaire. Les principales modifications de charges et les écarts significatifs ont été commentés. Les produits et les charges ont été correctement évalués, avec la prudence requise, en particulier dans l'estimation des recettes fiscales. Le budget devrait donc être tenu. La commission financière donne un préavis favorable à ce budget de fonctionnement 2017, qui présente un excédent de produit de 2'800 francs.

Aucune question n'étant posée, par vote à main levée, l'assemblée accepte le budget de fonctionnement 2017 par vote à main levée. (27 oui, 0 non, 0 abstention).

4. INFORMATIONS DU PRETRE

Le Président donne la parole à l'**Abbé Jean Chrysostome** qui relate le rapport de la pastorale de notre UP pour l'année écoulée. Un grand merci est adressé à toutes les personnes qui se sont engagées.

Les confirmations, Premières communions, l'Ascension, la Pentecôte et la Fête-Dieu ont été l'occasion de beaux rassemblements. Pour la session 2016-17, de nouvelles orientations seront suivies pour la Confirmation (sacrement à tout âge, accompagnement d'un aîné dans la foi, jeunes vers nous, implication plus importante de la communauté). L'aumônerie du CO se porte bien et quelques 25 jeunes s'y retrouvent chaque semaine.

L'année a été également rythmée par les feux de la Saint-Jean fête patronale de la paroisse de Corpataux, les sorties des servants de messes, un après-midi « Missio » ainsi que par les messes de familles.

Après la Toussaint et la belle liturgie du 10 décembre, avec la présence des jeunes de Lourdes, la période de l'Avent a été illuminée par les fenêtres, les chanteurs à l'étoile et les crèches vivantes. Début janvier, la fête des Nouveaux Baptisés a été célébrée à Farvagny. Une présentation donnée par l'Abbé Schubiger sur le vitrail du Bon samaritains a été organisé durant le temps de Carême.

Le journal « l'Essentiel » est disponible maintenant au fond des églises et les personnes qui souhaitent qu'il soit encore distribué en tout-ménage, peuvent le signaler au secrétariat de l'UP.

L'équipe pastorale s'est également remise en route en juin, avec comme principales préoccupations, la catéchèse, la liturgie, l'accompagnement des familles en deuil, le soutien aux personnes âgées, l'accueil des jeunes, les sacrements. En février 2017, les prêtres de l'UP et Mme Broillet ont participé à la session cantonale des agents pastoraux à Lyon. Il en est ressorti des idées pour préparer les directives pour mieux vivre de Jésus-Christ dans notre territoire pastoral. Ces directives, qui seront envoyées à la Pentecôte, seront concrétisées par l'organisation d'événements afin de dynamiser nos communautés également.

Abbé Jean Chrysostome termine en renouvellement la reconnaissance et la gratitude de l'équipe pastorale envers toutes celles et tous ceux qui permettent à notre communauté de vivre.

5 DIVERS

Le Président donne quelques informations générales:

Informations du conseil :

- Au 31 décembre 2016, le nombre de catholiques résident dans notre paroisse est de 1'797 (1'727 en 2015). Une augmentation des sorties d'église se confirme en 2016, avec 16 demandes acceptées (10 en 2015). L'on constate que ces sorties sont majoritairement dues au fait de ne plus vouloir payer l'impôt.
- Le journal Essentiel paraît toujours 4 fois par année mais n'est plus distribué en tout ménage. 1'000 exemplaires sont mis à disposition au fond de notre église et il peut être consulté sur le site internet de l'Unité pastorale.
- L'aménagement extérieur de la chapelle de Montban sera repris lors de la réalisation des travaux à l'intérieur car il serait dommageable de détériorer l'accès. Le rapport de l'entreprise chargée des relevés vient de nous parvenir et nous devons encore en prendre connaissance.

Michel Rody apporte les remerciements de Gibloux solidaire pour le soutien financier et la mise à disposition de la salle paroissiale.

Nicole Descloux est étonnée de l'arrêt de la distribution du journal « L'Essentiel » et demande comment les personnes non mobiles ou à mobilité réduite pourront se le procurer.

Des exemplaires sont conservés au secrétariat de l'UP et sur simple demande téléphonique, le journal sera envoyé par courrier à chaque parution. **Le Président** ajoute que cette solution permet de dispatcher près 8'000 francs dont 1'000 francs pour la Pastorale UP et CUP, retraite Premières communion, matériel et frais de catéchèse, aumônerie. Le journal sera également disponible sur internet dans les 15 jours après la parution.

Michel Alleman relève la problématique des personnes sorties partiellement de l'Eglise et qui ont toujours accès aux sacrements. D'ici quelques années, cette solution sera de plus en plus demandée. Un vrai problème juridique !

Cette problématique est un vrai serpent de mer, relève le **Président** car du côté pastoral le point de vue n'est pas le même que côté administratif. Si ces sorties partielles s'amplifient, le ressenti va être du côté des finances. Le conseil est conscient de cette grande problématique.

Marcel Savoy il serait intéressant de savoir si les gens qui sortent pour raisons financières sont quand même actifs et participent aux célébrations spéciales de leurs enfants, par exemple.

Le Président relève la situation dramatique, entre autre, à Genève et en France. Seul ceux qui le souhaitent, soutiennent financièrement leur église mais aucun impôt obligatoire n'est perçu.

La parole n'étant pas demandée, **le Président** remercie les membres du conseil pour leur précieuse collaboration, notre sacristine qui se dévoue avec grande satisfaction, les membres de l'équipe pastorale ainsi que toutes les personnes au service de la paroisse. Il clôt cette assemblée à 21.15 heures en invitant toutes les personnes présentes à partager le verre de l'amitié.

La Secrétaire:

Fernande Dévaud

Le Président:

André Eltschinger